



PROCES VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION (n°27) du 29/05/2026 à 19h45 à Bouxières aux Chênes

Objet : Réunion du conseil d'administration de l'association Chênes en Chœur suivant convocation par mail du 06/05/2026. Salle paroissiale de Bouxières aux Chênes à 19h45.

Présents : Mesdames Régine Damien, Geneviève Laurent, Nicole Joncheray, Bénédicte Monginot
Mrs Claude Besançon, Roland Bocquet, Rémi Guérard, Léo Monginot, Pierre Vuébat, ainsi que Clément Lagier chef de Chœur

Le CA peut valablement délibérer, le quorum est atteint avec les membres présents.

Ordre du jour :

- *Approbation des Conseils d'Administration du 07/11/2025, 16/12/2025 et 07/02/2026*
- *Bilan de la comédie musicale*
- *Situation actuelle des comptes de la chorale*
- *Ramonchamp*
- *Concerts*
- *Répertoire de chants pour la saison à venir*
- *Questions diverses*

► Ouverture de la séance :

Le Président Pierre Vuébat ouvre la séance, nomme Bénédicte Monginot comme secrétaire de séance. Il remercie les membres du CA de leur présence.

Le président rappelle ensuite que les choristes et membres du Conseil d'Administration viennent pour se faire plaisir, que chacun a sa façon de travailler, que chacun apporte ses compétences et que l'on doit donner envie de s'engager.

Enfin, il remercie toutes les personnes qui donnent des coups de main (pour les concerts, les gâteaux...), même si ce sont souvent les mêmes.

► Rémunération de Clément Lagier, chef de chœur

Après avoir rappelé que Florian, notre pianiste pour les concerts se fait rémunérer à hauteur de 25€ de l'heure, sans compter les frais de déplacements, un débat commence pour l'augmentation de la rémunération de Clément ainsi qu'une éventuelle indemnité pour les enregistrements qu'il produit.

Il est décidé à l'unanimité de passer Clément Lagier à 25€ de l'heure et de lui payer 1 heure à 25€ pour chaque enregistrement effectué, et ce à partir du 1^{er} mai et que Clément fasse les enregistrements dès le choix des chants effectué car ils doivent servir à apprendre et non seulement à réviser.

► Approbation des Conseils d'Administration du 07/11/2025, 16/12/2025 et 07/02/2026

* Conseil d'Administration du 07/11/2025 : approuvé à l'unanimité

* Conseil d'Administration du 16/12/2025 : Deux membres du CA demandent à changer les termes utilisés : Léo Monginot n'a pas été « élu » mais « délégué » au poste de délégué de la communication puisque c'est une délégation. Après ce changement, approuvé à l'unanimité

* Conseil d'Administration du 17/02/2025 : Un membre du CA rappelle que les comptes rendus ne doivent pas être signés avant leur approbation.

Un repas partagé avait été évoqué : difficile de le placer un mardi car nous répéterons jusqu'à la fin de l'année, difficile également lors de la projection du film de la comédie musicale car elle a lieu à 20 heures, il est décidé de faire ce repas partagé en septembre, le mardi suivant le concert, soit le mardi 29 septembre 2026.

Décision approuvée à l'unanimité

► **Bilan de la comédie musicale :**

La trésorière présente le bilan des comptes pour la comédie musicale, en parallèle du budget prévisionnel, selon le tableau mis en pièce jointe. Ce bilan reste provisoire puisque quelques éléments restent en attente : facture de la ComCom pour Virginie, celle du montage du film et montant de la subvention départementale.

La projection aura lieu le jeudi 25 juin à 20h à la salle des fêtes d'Eulmont. La Communauté de Commune a déjà informé via Facebook de l'événement. Un pot sera prévu après, CEC achètera des boissons et des brioches. Le président se rapprochera de Nicolas Champion pour voir s'il souhaite inviter les élèves et familles de l'école de musique à cette date, ou faire à une date ultérieure.

Concernant l'idée d'une troisième séance, le conseil d'administration vote contre, notamment à cause des frais (salle, costumes, musiciens...)

L'école de musique serait partante pour un nouveau projet de ce type, mais pas dans l'immédiat car ils ont d'autres projets avec d'autres partenaires.

► **Situation actuelle des comptes de la chorale :**

La trésorière présente le bilan des comptes selon le tableau mis en pièce jointe.

► **Ramonchamp :**

Pour l'instant, 42 choristes sont inscrits. Claude a réussi à négocier 2 gratuits, la salle de répétition gratuite et pas de supplément de chambre individuelle **pour 2 personnes seules qui n'en demandaient pas**. Chênes en Chœur doit verser le premier acompte au 15 juin, le deuxième au 15 juillet et le solde en novembre. Compte tenu de notre trésorerie, la chorale financera le deuxième acompte à hauteur de 30€ par personne. Approuvé à l'unanimité.

Une choriste a proposé de demander à un professeur de faire un travail de technique vocale pour ceux qui arrivent tôt le matin à Ramonchamp. L'idée est intéressante, mais le conseil d'administration suggère de le faire à Bouxières aux Chênes, par pupitre, pour ceux qui seraient intéressés, en demandant éventuellement à Virginie Champion. Il faut également penser aux choristes qui ne viennent pas à Ramonchamp et savoir que la salle n'est disponible qu'à 14h.

Clément a prévu de retravailler quelques chants pour le répertoire de Noël, mais également quelques chants pour 2027.

► **Concerts :**

- Du 27/09/2026 à 16h à Bouxières aux Chênes
- Du téléthon du 22/11/2026 à 16h à Marthille (57340) : demi concert, partagé avec un quatuor de Vic sur Seille
- De Noël du 29/11/2026 à 15h à Sion
- De Noël du 13/12/2026 à 15h30 à Eulmont : demi concert avec la chorale Emille Gallé

► **Répertoire de chant pour la saison à venir :**

Clément rappelle qu'il est ouvert aux propositions de chants dans la mesure où on trouve les partitions à 3 ou 4 voix.

Clément souhaite mettre de côté certains chants qui ne sonnaient pas bien, reprendre des anciens chants et les retravailler avec les pupitres qui se sont étoffés, et ajouter les quelques nouveaux que nous sommes en train d'apprendre, mais par la suite augmenter encore notre répertoire avec de nouveaux chants.

► **Questions diverses :**

Une question est posée concernant la cotisation pour l'année 2026/2027. Le budget de la chorale permet de rester à 80€. Adopté à l'unanimité.

Pierre Vuébat annonce qu'il souhaite arrêter son rôle de président à la fin de l'année 2026 après l'Assemblée Générale.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie l'assistance pour sa présence et clôture la séance à 22h.

Fait à Chenicourt le 30/05/2026

La secrétaire **Bénédicte Monginot**

Le Président **Pierre Vuébat**